



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 13  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 28 octobre 2024 à 19h30

**Présidence : Madame Nathalie Fragnière**

**Préavis municipal n° 05/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025**

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 05/2024 du 09 septembre 2024
- Oûi le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité comprenant un taux de 75%.

Ainsi délibéré en séance du 28 octobre 2024.

Au nom du Conseil communal

La Présidente

  
Nathalie Fragnière



La Secrétaire

  
Carole Bugnon